

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 4 juin 2008

N° 4

Date de la convocation :
28/05/2008

Nombre de Conseillers :
15

Présents :
13

Votants :
14

Le **quatre juin deux mil huit** à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de
Monsieur Jean-Claude LANGLOIS, Maire,

Etaient présents :

Mesdames : PIOT, JAMET, BENOIT, ANGOULVENT, CABANILLAS

Messieurs : MURET, LECOQ, SECQ, MASSY, CHABRILLAT, COCHIN,
GALERNE

Etaient absents excusés :

Monsieur MAZUBERT
Madame QUINET, pouvoir donné à M LANGLOIS

Madame ANGOULVENT a été élue secrétaire de séance.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur le Maire demande d'y ajouter deux points supplémentaires. Il propose d'inscrire aux débats de ce soir :

- Demande de subvention exceptionnelle
- Demande de subvention ligne 011-010

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte que ces points soient ajoutés à l'ordre du jour.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 10 avril 2008

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le compte-rendu du conseil municipal du 10 avril 2008.

1) Ruelle Verte

Arrivée de M COCHIN à 20 h 40.

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil qu'ils avaient débattu lors d'une réunion de travail du 13 mai et de la Commission Travaux du 17 mai dernier sur les travaux de parking à réaliser dans la Ruelle Verte. La majorité du Conseil Municipal, et au vu du Budget Primitif 2008, avait opté pour que ces travaux se fassent dès le prochain budget, c'est-à-dire début 2009.

Cependant, il avait été évoqué de parer dès cette année au stationnement gênant devant les propriétés de cette ruelle ainsi que d'envisager de mettre cette rue en sens unique pour des raisons de sécurité routière.

Monsieur le Maire ouvre le débat sur ce projet et le soumet au vote.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de mettre la Ruelle Verte à sens unique de la Mairie vers le Clos des Vergers à compter du 1^{er} septembre 2008.

DECIDE d'interdire le stationnement devant les propriétés avoisinantes la Salle Polyvalente à tous véhicules SAUF pour les riverains.

AUTORISE le Maire à prendre les arrêtés nécessaires.

2) Abribus

Monsieur le Maire informe les Membres du Conseil qu'un devis estimatif d'implantation d'un abri bus, Place de la Mairie, a été demandé auprès d'un architecte. Ce devis estimatif s'élève à 19 750 euro hors taxes.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à accepter ce devis estimatif.

3) Columbarium

La Commission Cimetière a travaillé sur un projet d'implantation d'un columbarium dans le Cimetière de Jumeauville. Un devis d'un montant de 9 030.10 euros hors taxes pour 8 cases en granit, une stèle du souvenir et un banc en granit est arrivé en Mairie.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à accepter ce devis.

Ajouts à l'ordre du jour

Demande de subvention exceptionnelle

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Sollicite l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour la réalisation d'un abri bus dont le montant s'élève à 19 750 euros HT ainsi que pour l'implantation d'un columbarium dans le cimetière dont le montant s'élève à 9 030.10 euros HT.

Demande de subvention ligne 011-010

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal que chaque année le Conseil Général attribue une aide à l'exploitation des lignes régulières de transport public routier de voyageurs. Jumeauville est concernée par la ligne n° 011/010 qui relie les Communes suivantes : Epône / Jumeauville / Mézières sur Seine / Goussonville / Boinville en Mantois

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Sollicite l'octroi auprès du Conseil Général d'une subvention pour l'exploitation 2007, par Véolia Transport, de la ligne n° 011/010 au taux de 20 % de la dépense subventionnable (9 062.30 euros HT) soit une subvention de 1 812.46 euros.

4) Renumérotation de rue

Suite à la vente d'une grange répertoriée avec le 84 bis grande rue, il convient de modifier des numéros d'une partie de la Grande Rue selon la proposition suivante :

Grande Rue

N° 84 bis appartement

N° 84 ter appartement (ancienne grange)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,
Autorise Monsieur le Maire à faire l'arrêté pour modifier ces numérotations.

5) Agent Communal administratif

Monsieur le Maire lance le débat sur le problème du personnel communal. En effet, un sureffectif d'enfants présents à la garderie et à la cantine scolaire exigerait une aide supplémentaire. Cette personne seconderait aussi la secrétaire de mairie.
Le Maire indique que ce point est reporté au prochain conseil municipal.

6) Règlement de la Salle Polyvalente

La Commission a modifié le règlement de la salle polyvalente en ajoutant quelques points supplémentaires. Monsieur le Maire donne la parole à un Membre de cette commission.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le nouveau règlement de la salle polyvalente annexé au présent compte-rendu.

7) Commission Photographie

Monsieur le Maire souhaiterait créer une nouvelle commission. Il s'agirait d'une commission photographie. La Commune a en sa possession beaucoup de vieilles photographies du Village et de sa vie d'antan. Il pourrait être envisagé d'exposer ces photographies afin que chaque Jumeauvillois puisse en profiter.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

CREE une commission photographie.

Les Membres du Conseil Municipal qui se proposent d'en faire parti sont :
Madame ANGOULVENT, Monsieur GALERNE et Monsieur COCHIN.

8) Peinture – Les Arts Jumeauvillois

A l'occasion du Salon de Peinture, organisé par les Arts Jumeauvillois, un prix du Conseil Municipal (sous forme de chèques cadeau) a été remis. Il convient de régulariser ce prix en en fixant le montant.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE le prix du Conseil Municipal à 50 €.

9) Questions diverses

La Commission Travaux a débattu sur la réalisation des travaux suivants :

- Fin du Contrat Rural (Eglise), la Mairie est en attente d'un devis réactualisé.
- Pose d'une nouvelle clôture à l'Ecole, un devis de fourniture et de pose a été accepté le 27 mai 2008.
- Sécuriser Bassin des Clos des Vergers

Des travaux pour l'entretien de la **D158** ont été réalisés: Pièces pour renforcement et émulsion pour fissures.

Un devis pour les **Tiroirs de l'estrade** a été signé le 27 mai 2008.

Un devis pour la **peinture au sol de la voirie** a été signé le 23 mai 2008 ainsi que l'achat d'un stop et de deux miroirs routiers pour la Rue de Goussonville.

Arrêt de bus scolaire supplémentaire :

Suite à une pétition, Monsieur le Maire a fait les démarches nécessaires afin de créer un arrêt de bus supplémentaire au niveau du 126 Grande Rue. Une demande a été transmise au SIVOM de Maule. Monsieur le Maire tiendra le Conseil et les personnes concernées au courant de l'avancement de ce dossier.

Stationnement gênant au niveau du 41 Grande Rue :

Monsieur le Maire a signalé au propriétaire par lettre du 27 mai dernier que le stationnement de ces locataires devenaient un véritable problème, tant au niveau de la circulation et tant au niveau de la sécurité.

Il est précisé que le problème se pose aussi dans l'ensemble de la Commune, beaucoup de personnes ne garent pas leur véhicule dans leur propriété alors qu'ils en ont la place.

Muret donnant sur la Rue de l'Eglise :

Monsieur le Maire a demandé au propriétaire de ce muret de bien vouloir engager des travaux dans les plus brefs délais.

Avancement du PLU :

Une réunion avec la DDEA a eu lieu jeudi 29 mai.

Salle du Conseil Municipal :

La Commune a prêté à titre gracieux la salle du Conseil à « l'île aux bambins » le 24 et 25 mai pour une Bourse aux vêtements.

Fêtes et Animations :

Les Conseillers souhaitent continuer à s'associer avec Jumeauville Loisirs pour les festivités du 14 juillet (repas offert par la Commune à hauteur du budget 2007, soit 1 875 euros pour le repas et environ 150 euros pour les fournitures diverses)

Bulletin Municipal :

Le Maire remercie les conseillers qui ont participé à l'élaboration et la réalisation du bulletin municipal. Ce dernier a été massivement félicité par sa présentation et son contenu.

Quad :

Il a été évoqué le problème lié à la circulation et au bruit des quads sur la Commune.

Course cycliste :

Le 1^{er} juin a été organisé une course cycliste par « Fédération sportive et gymnique du travail Comité des Yvelines » Championnat départemental Souvenir René KERRIEN.

Monsieur COCHIN demande qu'une déviation des eaux soit étudiée en haut du Logis pour préserver la route.

Madame CABANILLAS et Madame JAMET souhaitent que la numérotation de la rue de Pichelou soit revue.

Monsieur GALERNE demande si des travaux de réfection de voirie sont envisagés par la commune de Maule sur la route entre Jumeauville et Maule. Monsieur LANGLOIS a rencontré Monsieur le Maire de Maule qui prend en compte la remarque.

Madame ANGOULVENT signale qu'une partie des trottoirs de la Grande Rue sont sales depuis le dernier orage et qu'il serait nécessaire de les nettoyer afin d'enlever la boue.

Madame JAMET souhaite qu'il soit prévu de mettre un nouveau panneau « Jumeauville » à l'entrée du village en venant de Maule car celui en place est en partie effacé.

Il est demandé à ce que soit revu la vitesse dans la rue d'Hargeville.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 35.

Le Maire,